



Mouvement Ceinture Verte

Contexte : La conservation des milieux naturels et agricoles est de plus en plus difficile dans les milieux urbains densifiés ; ils font face à une pression croissante, particulièrement de la part des développeurs. C'est pourquoi plusieurs projets de Ceinture Verte ont vu le jour un peu partout au pays : Montréal, Toronto, Ottawa, Vancouver, etc. Ces projets visent notamment la protection des habitats pour de nombreuses espèces dont plusieurs sont en voie de disparition ou menacée.

La conservation des milieux naturels et agricoles permettrait également une meilleure adaptation aux changements climatiques, notamment grâce à leurs services écosystémiques (gestion des eaux pluviales, îlots de fraîcheur, biodiversité), mais également grâce à leurs bienfaits pour l'économie canadienne (tourisme, agriculture, etc.).

Question 1

Comment votre parti entend contribuer à la conservation et la mise en valeur des milieux naturels et agricoles notamment dans les endroits les plus densément peuplés?

Le Parti vert s'engage à renverser des années de négligence et à prendre les mesures qui se font attendre depuis trop longtemps pour renforcer la protection environnementale et la gestion environnementale responsable. Ceci comprend une nouvelle détermination de préserver et d'étendre les espaces verts urbains et les espaces verts près des villes. La protection des espaces verts situés près et dans les centres urbains est absolument essentielle pour le maintien d'un environnement sain et de la biodiversité. Elle est également cruciale pour la santé humaine et la santé mentale.

Nous ferons la promotion des terrasses-jardins, de la culture des espaces verts urbains pour l'agriculture, de la production alimentaire dans les villes et les villes de banlieues et des jardins communautaires.

Le Parti vert prendra les mesures suivantes :

- Mettre un terme à la perte de terres agricoles au profit du développement par le biais des mesures suivantes :
 - S'efforcer de négocier des solutions avec les provinces pour la préservation des terres agricoles à fort rendement partout au Canada.
 - Rétablir le programme de l'Inventaire des terres du Canada en lui accordant le budget nécessaire pour actualiser et maintenir à jour un registre exhaustif du potentiel et du mode d'utilisation des terres comme élément central de la planification locale.

- Fournir des incitatifs fiscaux adéquats à d'autres ordres de gouvernement, y compris aux municipalités, pour leur permettre de préserver les terres agricoles dans leur champ de compétence.
- Soutenir la bonne intendance de l'environnement par le biais des mesures suivantes :
 - Protéger et améliorer la qualité de nos cours d'eau, de nos lacs et de nos aquifères.
 - Rétablir les comités de rétablissement agricole des Prairies et réinstaurer leurs mesures de conservation.
 - Collaborer avec les provinces pour s'assurer que la totalité des déchets d'élevage est recyclée de manière sécuritaire et que la contamination de ruissellement agricole est évitée.
 - Mettre en place des programmes à frais partagés pour aider les exploitants à protéger les aires d'habitat faunique et les terres marginales, protéger la qualité de nos cours d'eau, lacs et aquifères, et protéger et améliorer la qualité de nos sols.
 - Créer un « Programme de mise en œuvre du plan de ferme environnemental » pour fournir de nouvelles sources de financement pour la mise en œuvre au niveau de la ferme.

Nous renouvellerons notre engagement envers la gérance environnementale dans nos villes et leurs banlieues.



Contexte : Un fonds pour les infrastructures vertes existe à l'heure actuelle. Ce fond s'applique notamment pour des projets reliés à des usines de traitements des eaux usées et de création d'énergies à travers la gestion des matières résiduelles. Bien qu'il s'agisse de projets intéressants, nous croyons que ce fonds devrait également donner la possibilité de renaturaliser des espaces, de conserver des milieux naturels et de protéger la biodiversité.

Question 2

Est-ce que votre parti s'engage à modifier les modalités du *Fonds pour l'infrastructure verte* en ajoutant des objectifs de renaturalisation des espaces, de conservation des milieux naturels et de protection de la biodiversité?

Oui. Nous reconnaissons que les milieux naturels protégés sont une ressource vitale pour les gens et les communautés des villes. Les espaces verts procurent d'énormes avantages publics, y compris la protection écologique et une incidence positive sur le plan de la santé physique et de la santé mentale. Le Parti vert appuie la conservation des milieux naturels et la protection de la biodiversité dans les milieux urbains. Nous appuyons l'ajout de la création d'espaces verts, de la conservation et de la biodiversité aux objectifs du Fonds pour les infrastructures vertes.

Le Parti vert augmenterait de façon notable les fonds dédiés aux infrastructures, afin de contribuer à ralentir le déficit des infrastructures. Nous nous efforcerons de combler le déficit en ajoutant 6,4 G\$ par année, un point de pourcentage de la TPS, aux infrastructures municipales, notamment pour le prolongement du transport en commun, les rues, les parcs, les réseaux d'aqueduc, les écoles et les centres communautaires. Nous établirons également une banque fédérale pour les infrastructures.



Contexte : L'acquisition de terrains à proximité des endroits densément peuplés est très onéreuse pour les municipalités, qui déjà, manquent de fonds pour gérer leurs responsabilités. L'accessibilité de ces terrains est essentielle pour rapprocher la population de la nature et permettre d'enrayer le déficit-nature.

Questions 3

Est-ce que votre parti entend réserver un fonds disponible pour les municipalités pour faire l'acquisition de terrain?

Le Parti vert travaillera en partenariat avec les municipalités pour assurer qu'elles possèdent le financement adéquat pour acquérir des terres qui étendront l'accès urbain aux espaces verts. Nous reconnaissons les progrès importants que les municipalités ont accomplis dans le domaine de la conservation et de la préservation des milieux naturels. Nous examinerons toutes les options afin d'assurer que tous les Canadiens peuvent avoir accès aux milieux naturels, y compris la création d'un fonds dédié aux municipalités pour l'acquisition de terres.

